

### Agriculture

décident librement d'abandonner leur exploitation, soit pour prendre leur retraite, soit pour occuper un autre genre d'emploi. Il existe également des programmes fédéraux-provinciaux d'aide spéciale à l'agriculture pour certaines régions.

Monsieur le président, le gouvernement a l'intention de continuer à aider les agriculteurs à affronter la concurrence sur le marché international d'une façon objective et compétente. Les agriculteurs sont naturellement désireux de tirer le meilleur parti possible de la situation relativement privilégiée qu'ils occupent dans le domaine de la production de plusieurs denrées agricoles.

Je voudrais ajouter que la Commission canadienne du lait est constamment sur le qui-vive pour trouver des marchés d'exportation. Lorsque les États-Unis ont demandé 25 millions de livres de poudre de lait écrémé, la Commission canadienne du lait a été la première à agir et à faire immédiatement des appels d'offre. Nous avons tout mis en œuvre pour obtenir ce marché.

Au fait, la demande des États-Unis a été comblée de moitié par le Canada à même les stocks de la Commission canadienne du lait et des disponibilités présentes destinées au commerce, et ce à un prix concurrentiel sur le marché mondial.

Voilà le genre de geste rapide que peut poser un office national de commercialisation, et une autre bonne raison pour les adversaires de ces offices de songer aux aptitudes d'un tel office à coordonner les efforts d'expansion des exportations.

Notre objectif est de faire de la Commission canadienne du lait le meilleur organisme de ce genre au monde. C'est un gros pari, mais nous acceptons le défi et ferons de notre mieux pour le relever.

Le ministère de l'Agriculture du Canada travaille en collaboration avec les représentants des provinces à mettre au point un programme d'inspection des établissements qui soit à la fois meilleur et plus complet.

Le gouvernement fédéral a fait beaucoup de travail dans les coulisses pour ouvrir les nouveaux marchés d'aujourd'hui. En industrie bovine, nous avons établi un nouveau mode de classement; nous avons aussi mis sur pied un programme d'importation qui permet d'utiliser les meilleurs sujets reproducteurs du monde pour améliorer notre bétail; nous avons établi des programmes de contrôle d'aptitudes; nous avons ouvert de nouveaux marchés pour les bovins et les spermés au moyen d'accords commerciaux comme celui, par exemple, que nous avons récemment signé avec l'Australie.

Nous offrons également des subventions en espèces aux agriculteurs qui augmentent leur production de fourrages. Mais le gouvernement fédéral n'a pas résolu et ne peut résoudre tous ces problèmes.

Nous avons adopté une attitude dynamique pour la commercialisation des céréales, y compris les grains de provende et autres. Nous avons rajeuni le système de contingentement pour améliorer notre commercialisation. Nous avons produit de nouvelles et meilleures variétés de plantes. Nous avons amélioré notre système de transport à un tel point que nos exportations atteignent sans cesse de nouveaux sommets.

Voilà autant de réalisations valables qui ont contribué à améliorer le sort des agriculteurs, et ce n'est qu'un commencement. Il ne s'agit nullement de nous reposer maintenant sur nos lauriers. Au contraire, nous sommes bien déterminés à poursuivre notre travail avec plus d'acharnement, car nous entrevoyons encore de grandes possibilités.

[M. Corriveau.]

Mais je suis convaincu que les agriculteurs canadiens sont dignes de 100 p. 100 de nos efforts. Je sais qu'il va falloir y mettre de la ténacité, si nous voulons conquérir des marchés nouveaux et élargis, à l'avantage des agriculteurs canadiens, tant chez nous qu'à l'étranger.

● (1650)

Dans un autre domaine, monsieur le président, nous avons créé un comité interministériel qui doit s'occuper des protéines.

Selon moi, nous avons atteint un point où nous ne pouvons plus nous permettre de vivre dans un système qui frustre les individus et les sociétés qui ont des idées nouvelles, de l'initiative et les connaissances techniques nécessaires pour lancer sur le marché des produits nouveaux et ouvrir de nouveaux marchés pour nos produits agricoles.

Nous avons diminué le taux de l'impôt sur le revenu, les plus fortes réductions touchant les personnes dont le revenu est au bas de l'échelle.

Nous avons diminué les droits de douane sur plusieurs articles achetés par les agriculteurs, y compris les articles de quincaillerie et le matériel d'irrigation.

Nous avons diminué les droits de douane sur plusieurs produits alimentaires, mais avons également averti les agriculteurs que nous serons prêts à les imposer de nouveau si, dans l'avenir, la production d'une denrée particulière se trouvait menacée.

Nous avons augmenté la subvention directe au transport des grains de provende vers l'Est du Canada et la Colombie-Britannique pour aider à maintenir dans ces régions une industrie du bétail florissante.

Nous avons aussi modifié le règlement sur les exportations de bovins exotiques en établissant des stations de quarantaine, ce qui a ouvert de nouveaux débouchés à nos éleveurs.

Voilà des décisions que nous avons déjà prises et annoncées. Mieux encore, nous avons lancé, le 1<sup>er</sup> août, une nouvelle politique relative aux grains de provende. Le secteur des grains va de pair avec notre élevage, et ces deux secteurs de notre agriculture laissent entrevoir les plus brillantes perspectives d'expansion. La politique sur les grains de provende sera essentielle à l'avenir de toute l'agriculture canadienne.

Nous avons déjà offert aux provinces le Programme de développement des petites fermes, qui vise à aider directement les petits agriculteurs à améliorer leur avenir. Certaines provinces ont déjà donné leur adhésion à cette formule d'aide fédérale.

Nous n'avons pas osé intervenir dans le commerce des produits agricoles. Nous nous sommes contentés d'adopter une loi permettant aux provinces de collaborer dans la commercialisation, afin de prévenir le chaos dans les ventes de produits agricoles au palier national. Durant plus de deux ans, l'opposition s'est servie d'un écran de fumée pour empêcher la formation d'offices nationaux de commercialisation agricole. Les députés de l'opposition auraient-ils intérêt à se consulter et à s'entendre sur la ligne de conduite à suivre? Nous, du gouvernement libéral, savons ce que nous voulons, et l'avons fait connaître.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.